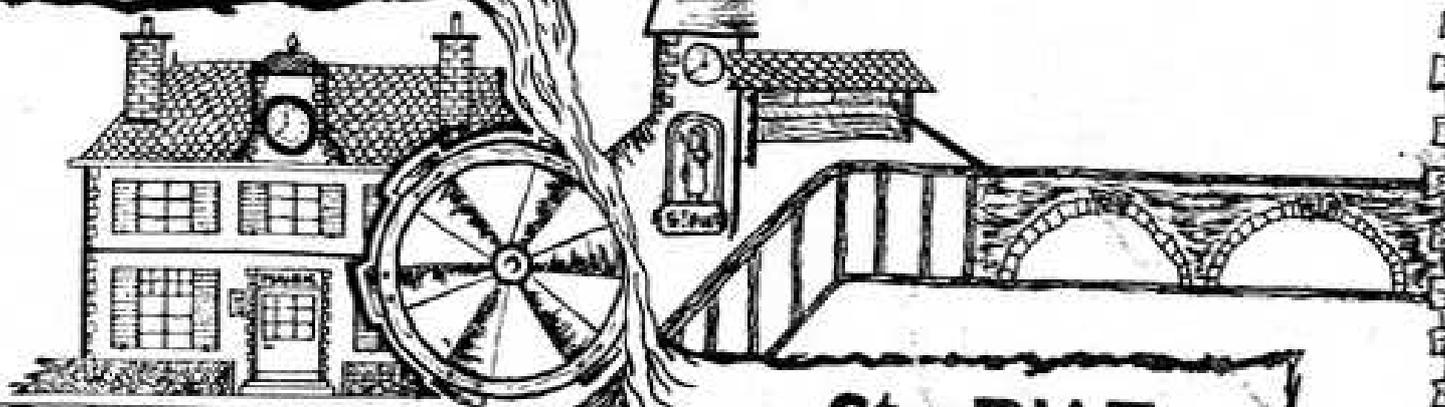


# TRAIT D'UNION

# 1984



## N° 3

## St - PIAT et ses hameaux

### LE MOT DU MAIRE : BONNE ANNÉE

Janvier sera déjà bien avancé lorsque paraîtra ce bulletin. Ce sont donc des vœux tardifs, mais néanmoins très sincères, que le Conseil Municipal et moi-même formons pour vous : une bonne santé, la réussite dans votre vie professionnelle, du travail pour ceux que le chômage

frappe ou menace, une retraite paisible pour tous ceux qui ont choisi de vivre dans notre commune.

Ce bulletin se fait l'écho notamment des manifestations qui se sont déroulées dans notre village ces derniers mois. J'en profite pour remercier les responsables des différentes associations et à travers eux tous leurs membres. Le dévouement dont

ils font preuve et l'immense travail qu'ils accomplissent méritent d'être soulignés. Souhaitons que les difficultés n'entament pas notre courage et que nous soyons toujours plus nombreux à participer. Que l'année 84 multiplie les bonnes volontés ! Elles seront accueillies avec reconnaissance.

A tous, Bonne Année.



## EDITORIAL

"Trait d'Union" est bien parti : en trois numéros nous aurons fait un tour rapide de la Commune : des photos anciennes et l'historique de quelques rues de Saint-Piat ; un petit détour aux origines de Changé et maintenant un bref rappel du passé de Grogneul.

— C'est peu : car notre nombre de pages est limité : nous avons dû souvent "oublier", des photos - "étaquer" des textes ou les supprimer.

— C'est beaucoup : et c'est ce que je retiendrai. Lorsqu'a été lancée "l'idée", de Trait d'Union, savions-nous où cela nous conduirait, qui serait l'équipe rédactionnelle ?

Mais quelle équipe ? Surtout les anonymes, tous ceux qui signent au nom d'une commission, que de temps passé en réunions, en concertations, merci pour leur dévouement... sans pouvoir m'empêcher d'une mention particulière pour le rédacteur historique.

Je dois avouer surtout, que la réalisation de ce bulletin m'est vraiment une satisfaction. Nous avons rencontré des gens que nous n'aurions pas eu la chance d'approcher sans cela. J'ai la ferme conviction, que tous se sentent vraiment participer à la vie de la commune, ce qui est important, pour ceux qui y ont leurs origines, mais encore plus crucial pour ceux venus d'autres lieux.

"Trait d'Union" est sur les rails - "lancé" pour longtemps et, qui ne peut s'enorgueillir d'avoir participé au lancement ?

Mon souhait pour cette nouvelle année est de voir chacun senti concerné par ces quelques pages qui enregistrent la vie de Saint-Piat et de ses hameaux. Que notre budget 1984, nous permette d'augmenter le nombre de pages pour que chacun puisse s'exprimer.

Ainsi je souhaite à tous une année fructueuse en souvenirs, en idées... et faites nous en part.

J. ALMERAS

## REPAS DES ANCIENS

Le 1<sup>er</sup> juin, les Anciens de la Commune se retrouvaient pour le repas annuel, offert par la Municipalité.

Monsieur VIET, maire de St-Piat, honorait de sa présence ce repas, entouré de ses conseillers.

Après l'apéritif qui mit tout le monde entrain, le menu confectionné par un traiteur de qualité, servi par Madame VIET et les épouses des Conseillers, fut très apprécié par les convives. Le repas s'est déroulé dans une ambiance gaie et chaleureuse. Mis en joie par le champagne, chanteurs et chanteuses se firent entendre dans les bons vieux airs d'autrefois.

Marie-Isabelle CHARDON et ses jeunes danseuses offrirent un spectacle fort applaudi.

La soirée s'acheva sur un air d'accordéon pour quelques danses.

Chacun se sépara, heureux de cette journée, en souhaitant se retrouver l'an prochain et en remerciant les organisateurs.

M<sup>mes</sup> LAIGNEAU et ANDRE

## BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

### LES RANDONNEES PEDESTRES...

(photo)

...un besoin : celui de marcher dans la nature.

A notre époque, les gens se déplacent peu à pied, ils utilisent presque chaque jour un véhicule.

Autrefois, la marche, plutôt qu'un sport, était le principal moyen de déplacement.

Au cours d'une RANDONNEE les marcheurs apprécient de se laisser promener sans avoir le souci de l'itinéraire, ni s'encombrer de sacs à porter (voir notre photo) puisqu'il y a des postes de ravitaillement et de rafraîchissement.

Sur le parcours, les marcheurs se parlent volontiers et aux buvettes règne une ambiance de fête...

En 1983 la RANDONNEE de SAINT-PIAT a réuni plus de DEUX CENTS marcheurs.

Nous vous invitons à vous joindre à eux le 28 OCTOBRE 1984.

Vous pouvez aussi découvrir d'autres paysages de la région en consultant, à la Mairie ou à l'Ecole, les affichettes annonçant les randonnées.

J. LAMBERT

## BAL DE LA RENTRÉE

Le 15 octobre a été l'occasion de se réunir pour le bal de la rentrée, organisé par le Comité des Fêtes.

L'animation, assurée par M. Alain Labat de Jouy, a permis aux nombreuses personnes présentes de se distraire en dansant sur des airs aussi bien anciens que modernes.

## CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies commémoratives du 11 novembre 1918 se sont déroulées successivement dans les communes de Chartainvilliers, Mévoisins et St-Piat.

Les Anciens Combattants, les Compagnies de Sapeurs Pompiers, l'ensemble des Conseils Municipaux et la population se sont recueillis devant chaque Monument aux Morts.

Un groupe d'enfants des écoles s'était associé à cette Journée du Souvenir en chantant notre Hymne National.

Selon la tradition un vin d'honneur a été offert par chaque Municipalité.

Commission des fêtes

## EXPO FERROVIAIRE

**Le rédacteur du compte-rendu de cette exposition ne nous ayant pas donné son texte dans les délais qui lui avaient été demandés celui-ci ne pourra être publié que dans le prochain numéro.**

## CHEZ NOS POMPIERS BANQUET DE St BARBE

Samedi 3 décembre 1983, à la salle polyvalente de Chartainvilliers se sont réunies les compagnies des Sapeurs Pompiers de St Piat et de Chartainvilliers, pour fêter leur Sainte Patronne.

Le banquet était présidé par M. HACAULT maire de Chartainvilliers et M. VIET maire de Saint Piat.

Autour des tables étaient présents, conseillers municipaux, employés communaux, amis, et sapeurs pompiers. Tous savourèrent un excellent repas préparé par M. NORIS.

M. HACAULT prit la parole au début de la soirée pour féliciter la compagnie des Sapeurs Pompiers de Chartainvilliers pour les interventions effectuées durant l'année.



Au cours de la soirée M. VIET remettait la médaille de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers à M. MACE Charles pour les 15 années de service au sein de la compagnie de Saint-Piat.

Chansons et jeux animèrent le banquet. Tous étaient ravis d'avoir passé une agréable soirée.

Les sapeurs pompiers de Saint Piat vous invitent à leur BAL animé par l'orchestre "GERALD" le Samedi 10 Mars 1984.

## VOYAGE

Les 10 et 11 décembre 1983, les Sapeurs Pompiers de Saint-Piat organisaient leur traditionnel voyage à Chamrousse, station réputée. Les Sapeurs Pompiers ainsi que quelques amis purent s'adonner au ski alpin et aux randonnées de ski de fond.

Ambiance réussie, bonne table, excellent chauffeur, tous rentrèrent fatigués mais que de bons souvenirs.

## BILAN DES ACTIVITES 1983

5 cérémonies officielles  
8 inhumations  
3 interventions  
9 manœuvres  
2 services d'ordre  
163 heures de faucardement  
4 nids de frelons  
5 nids de guêpes  
1 vidange de cave.

Départ à la retraite de :  
M. MACE Charles à compter du 28 juin 1983, après 15 années de services rendus à la Compagnie des Sapeurs Pompiers de Saint Piat et 5 années à Nogent le Phaye.

Arrivée à la compagnie de M. LEGROS Laurent à compter du mois de septembre.

Le Chef de Corps  
Adjudant A. MACE

## FETE DE L'ECOLE (photo)

qui rassemble les familles et amis de l'Ecole autour des enfants de leurs maîtres et maîtresses.

Les classes de CE2 et Classe enf./CP se sont associées pour présenter le spectacle 1983.



L'histoire des QUATRE SAISONS d'après la mythologie grecque.

## NOEL DES ENFANTS

Le vendredi 16 décembre, à la salle des fêtes de Saint-Piat, les enfants des classes de CE1 jusqu'au CM2 ont assisté à un spectacle de clowns ("Barek-As"), suivi d'un goûter.

Le samedi 17 décembre, le Syndicat Scolaire du Regroupement Pédagogique a réuni, autour du sapin de Noël, en présence des parents, tous les enfants non scolarisés ainsi que ceux des classes maternelles et CP.

Le spectacle de marionnettes ("3 Charçons") a été suivi de la distribution des jouets et d'un goûter en présence du Père Noël.

Commission des fêtes

## CONFIDENCES DU PERE NOEL

Un soir, mon père me dit : "reste un instant, j'ai à te parler". Au ton grave de la voix, je soupçonne quelque chose de sérieux.

Il commence à me parler de mon grand-père, de mon arrière grand-père, de ce qu'ils lui ont conté jadis. A la vérité, il tourne autour du pot comme on dit...

Puis, après un silence, comme s'il avait besoin de respirer un grand bol d'air avant de continuer, il me parle de la retraite, de sa retraite.

Le grand mot est lâché, celui-ci, avait du mal à passer. Déjà, il m'avait préparé à sa succession. Avec lui, j'avais dépouillé moult courriers, rempli une quantité astronomique de carnets d'adresses, visité une multitude de fabricants, constitué des stocks impressionnants.

Mais voilà, alors que jusque là, je restais devant la porte de mes clients "grands et petits", près du traîneau : il me demande maintenant de franchir l'étape suivante.

Il se cherche des excuses, me dit qu'il vieillit, qu'il n'est plus aussi bon grimpeur, qu'il a peur de glisser, craint de ne pouvoir finir ses tournées, de faire attendre ceux qui ont foi en lui. Enfin, ajoute-t-il, après un nouveau silence, c'est moi qui dorénavant resterai près de l'attelage devant les maisons. Je resterai, jusqu'à ce que ton fils soit en âge de t'accompagner. Pour moi, alors ce sera terminé, je vivrai de souvenirs.

Nous étions émus tous deux à ce moment, mais moi, bien moins enco-

re que le jour où, au son de la musique, en pleine lumière, ployant sous le lardéau devant des centaines de paires d'yeux qui me dévoreraient ; je montais les dernières marches qui m'approchaient du fauteuil, de Mon Fauteuil, puis-je dire aujourd'hui.

Je me souviens de ce jour ; je m'assieds... que la salle me parut longue à traverser, je tremble, ce n'est pas dû à l'âge que mon allure aurait pu laisser supposer mais à nouveau à l'émotion.

Lorsque le premier de ces petits, à l'appel de son nom s'approche de moi, cramponné des deux mains à une broche, partagé entre l'appréhension et la curiosité, à moins que cela ne soit le désir de saisir cet objet que je lui tends, il jette un regard en arrière et trébuche. Je suis son regard et aperçois, un genou à terre, l'œil nivé sur son appareil, la maman qui lui sourit d'un air encourageant.



ET CLIC ! l'album de famille s'enrichit d'une nouvelle figure.

Sur ce, le petit se jette dans mes bras, me colle un gros bisou. J'écrase furtivement une larme qui m'échappe et que personne ne voit tomber dans les plis de ma houppelante.

Dieu que j'avais chaud sous cette capuche bordée de fourrure qui, fort à point, dissimulait mes yeux rougis.

Le Père Noël

Monsieur



## TRANSPORT SCOLAIRE

La nouvelle loi sur les transports scolaires a eu des conséquences fâcheuses chez nous. Lors du dernier passage aux Mines, les cars Mercedes et Citroën ont été déclarés inaptes à transporter les enfants de plus de douze ans et la capacité du car Berliet modifiée. Nous avons donc dû faire appel à une entreprise privée, "Les Courriers Beauceurons" et il s'en suit, bien sûr, une forte augmentation des charges.

Nos budgets communaux ne pouvant plus faire face, nous avons demandé aux familles une participation plus importante. Croyez que cette décision a été prise avec regret par le Syndicat Scolaire.

Bernard VIET  
Président du  
Regroupement Pédagogique

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR 1984

### JANVIER

- 8 - Galette des rois - Amicale
- 15 - Loto - Comité des Fêtes - Amicale
- 21 - Concours de tarot - Parents d'élèves
- 28-29 - Concours de manille des pompiers

### FEVRIER

- 4 - Bal intersociétés
- 12 - Sortie spectacle - Amicale

### MARS

- 3 - Bal costumé du Club du 3<sup>e</sup> Age
- 10 - Bal sapeurs-pompiers
- 24 - Concours de tarot - Parents d'élèves

### MAI

- 13 - Kermesse sportive - Amicale
- 20 - Rallye automobile Comités des Fêtes de Jouy/St Piat
- 26-27 - Exposition d'art et artisanat - Parents d'élèves

### JUIN

- 2 - Gala danses folkloriques - Amicale
- 10-11 - Pentecôte - Fête Patronale
- 17 - Jeux intervillages à Bouglainval Comité des Fêtes
- 22-23 - Exposition travaux manuels - Ecole
- 23 - Fête de l'école : Feu de St Jean

### JUILLET

- 14 - Fête Nationale

### AOUT

- 15 - Commémoration libération de Saint-Piat

### SEPTEMBRE

- 2 - Méchoui et M<sup>re</sup> de la voile - Amicale et Comité des Fêtes

### OCTOBRE

- 13 - Bal de la rentrée - Comité des Fêtes
- 28 - Randonnée pédestre

### NOVEMBRE

- 25 - Exposition-vente Club du 3<sup>e</sup> Age

### DECEMBRE

- 1 - Saint-Barbe - Banquet des pompiers

L'Amicale des Elèves, anciens élèves parents d'élèves, amis de l'école publique de Saint Piat, Mevoisins, Chartainvilliers et Soulaire.

C'est une association, à but non lucratif, régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, mise en application par le décret du 16 août 1901;

Elle a pour but :

- le soutien de l'Ecole Publique
- le développement des œuvres périscolaires et post-scolaires
- la pratique du sport
- l'éducation populaire par la culture, dans le cadre du regroupement pédagogique institué au bénéfice des 4 communes précitées.

Cette société amicale, a vu le jour à Noël 1921 sous le titre de

**L'UNION SPORTIVE DE SAINT PIAT**

C'est Monsieur BRULARD Célestin instituteur qui en fit la déclaration à la Préfecture d'Eure et Loir le 3 janvier 1922.

Elle fut transformée en amicale le 24 janvier 1952 avec Messieurs DEBALLON Président, LAMBERT Vice président et Pierre BINET trésorier (maire honoraire de St Piat et Président d'honneur de l'Amicale).

Son budget annuel atteindra les 200.000 F en 1984 autofinancé à 68 % par les festivités qu'elle organise au cours de l'année : kermesse sportive, concours de tarot, festival de danses folkloriques, fête de l'école, expositions, randonnée pédestre.

De plus, ses membres participent activement à l'organisation du bal intersociétés annuel dont les bénéfices permettent d'offrir un séjour d'une semaine à la neige, aux enfants des 4 communes.

Les activités permanentes des sections sportives et culturelles font l'objet du tableau ci-après. Il est à noter que le versement d'une seule cotisation annuelle ouvre la possibilité de participer à plusieurs activités de l'Amicale. Exemple : planche à voile et tennis de table.

# Crédit Agricole



*Le bon sens près de chez vous*  
**Agence de MAINTENON**  
4, place Aristide Briand

Permanence St-Piat, tout les vendredi  
de 15 h 30 à 16 h 30

## LES ACTIVITES QUE VOUS PROPOSE L'AMICALE

PRESIDENT D'HONNEUR : Pierre BINET  
 PRESIDENT : André BINET  
 SECRETAIRE : Jacques LAMBERT

TRESORIER : Bernard SANTERRE  
 TRESORIER ADJOINT : M<sup>me</sup> BAILLEAU  
 SECRETAIRES ADJOINTS : M. THERY - M<sup>me</sup> CHARDON

ACTIVITES	RESPONSABLES/TEL.	JOUR/H/	LIEU	NOTES
<u>Danse classique</u>	Coopérative scolaire	Mercredi	Salle	Plusieurs niveaux avec participation financière des familles
<u>Initiation musicale</u> Flûte à bec Guitare	Directeur de l'Ecole " " 32.30.20 " " " " " "	13 h - 17 h Vendredi 17 h Samedi 16 h.	Ecole	
<u>Danse folklorique</u>	Marie-L. Chardon Mme Clouet - 32.41.88 Marie-L. Chardon 32.33.54	Mardi 19 h 1 Vendredi sur 2 19 h	Salle Salle	Groupe des petits à partir du CM.1 groupe des grandes
<u>Club - Tarot</u>	Didier Coolen 32.30.14	Voir calendrier des fêtes		
<u>Ass. Parents élèves</u>	Alain Nourisson 32.40.79	" "		expo. peintres et art.
<u>Foot-ball</u>	Mme Chartier 32.40.03 Mmes Coutant et Benhamou Bureau Foot-ball Coopérative scolaire	Mercredi 15 h.	Stade	manifestations diverses Entraîneurs : J.L. Lebris
<u>Ecole de foot-ball</u>	Coopérative scolaire	Mercredi 13.30	Stade	Michel Jehannet (à partir du C.E.I.)
<u>Tennis de table</u> St Piat Chartainvilliers	Mme J. Leveillard 32.30.64 M. Gouin	Judi 17 h Mercredi	Salle	Adultes après 18 h 30
<u>Planche à voile</u>	J.L. Gautier 32.40.44	Dimanche 9 h	Centre aéré	Réservé aux adultes clôtures des inscrip. à Pâques 1 <sup>re</sup> séance 29/4/84
<u>Kayak</u>	Recherchons un animateur		Rivière	
<u>Tir compétition</u>	M.J. Poitrimolt 32.32.71	Dimanche	Stand	Saison de printemps et d'automne
<u>Randonnées pédestres</u>	Jacques Lambert 32.30.20			Voir calendrier départemental
<u>Séjour ski</u>	Coopérative scolaire Ecole - 32.30.20	tous les deux ans vacances de février		Classes de C.M.I. + et C.M.2.

N'HESITEZ PAS A DEMANDER DES RENSEIGNEMENTS OU A FAIRE DES SUGGESTIONS



tél. : 32.30.07  
32.32.61

tout pour la Construction et la Décoration

# Thymerais Matériaux

15, rue de Dionval 28130 Saint-Piat

**CAFÉ RESTAURANT  
DE LA PLACE  
ACHICHOU**

28130 SAINT-PIAT  
Tél. : (37) 32.31.28  
R.C. en cours

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

Radio - Télé - Ménager

**A. FICHET**

28 SAINT-PIAT  
Téléphone : (37) 22.31.18  
R.M. 2882.64.28

**CHAUFFAGE - PLOMBERIE  
RÉMY HACHE**

7, place de Vauvilliers  
28130 SAINT-PIAT  
Tél. : 32.31.32

**BAR - TABAC**

Articles de Pêche  
R.C. 79 A 363

**Daniel SAULNIER**

28130 SAINT-PIAT  
Tél. : (37) 32.30.04

**Denis LEVEILLARD**

Maréchal Ferrant

**CHANGÉ**  
28130 MAINTENON  
Tél. : (37) 32.33.68

**BOUCHÈRIE-CHARCUTERIE  
VOLAILLES**

**Michel FOUCAULT**

50, rue de la République  
SAINT-PIAT  
28130 MAINTENON  
Tél. (37) 32.30.14 - R.C. 75-A-12

*Boulangerie - Pâtisserie*

**Michel PROVENDIER**

11, rue de la République  
SAINT-PIAT  
28130 MAINTENON  
R.C. CHARTRES 59 A 70  
Tél. : 32.30.42

**Joël WILL**

Achète tous meubles anciens,  
même en mauvais état. Horloges,  
cuivres, étains, bronzes, faïences,  
poupées, tableaux, armes, vieux  
vêtements, etc. Débaras complet  
maisons.

Tél. : 34.97.36 - 32.43.73

**S.A.R.L. LAILLET**

*Maçonnerie - Couverture*

5, rue Verte Saint-Piat  
28130 MAINTENON  
Tél. : (37) 32.30.09  
R.C.S. Chartres B 326 344 454

**MENUISERIE - CHARPENTE  
ESCALIERS - AGENCEMENT**

**B. VIET**

7 bis, Rue du Marais  
& Saint-Piat

28130 MAINTENON - R.M. 175.66.28

*Maçonnerie - Carrelage - Faïence  
Restauration*

**HUBERT ALAIN**

24, rue de la République  
28130 ST-PIAT - Tél. : (37) 32.44.54  
R.M. 28 011 002 679

**RESTAURANT DE LA GARE**

**LE NOAN**

SAINT-PIAT  
Tél. (37) 32.30.08

**MINOTERIE GOUBET  
ET CIE**

**MOULIN DE L'HORME-HALÉ**

28130 SAINT-PIAT  
S.A. au capital de 600 000 F  
R.C. Chartres 60 B 19  
Tél. : 32.30.03  
SIRET 806 020 194 00015

**CHARCUTERIE**

**C. BIGOT**

28130 SAINT-PIAT  
Tél. : 32.30.32  
R.C. 69 A 72

Marché de Maintenon le jeudi

**S.A. GARAGE DU CHATEAU**



**P. BELCÈIL**

Concessionnaire Renault

**MAINTENON**  
Tél. : (37) 23.00.67

Monteur en chauffage central  
Plomberie - Couverture

**TEILLARD Raymond**

*Artisan*

54, rue des Martels  
SAINT-PIAT  
Tél. : 32.35.15

**Ets ROY S.A.**

au capital de 650 000 F  
**Chemin N° 15 à CHANGÉ  
SAINT-PIAT  
28130 MAINTENON**  
SIRET 775729981 00024 - APE 2111  
Tél. : (37) 23.02.74 et 23.03.83

**LES QUATRE VENTS**

1, place Vauvillier 28130 SAINT-PIAT  
Tél. : 32.32.53

Spécialités : Crustacés, Fondues  
Diners d'affaires : Noces, Banquets

Ouverture à 11 heures  
Fermé lundi soir - Mardi et Mercredi Journée  
R.C. 80 B 45 318021 300

**Le Comité de Gestion du Hameau de Grogneul**, composé de sept membres à la charge de gérer le patrimoine collectif, résultant de la donation de Madame de Maintenon. Il est élu après les élections municipales, pour le même mandat de six ans. Les élus municipaux sont membres de droit, les autres membres sont élus par les habitants du hameau.

Président : Monsieur J. ALMERAS  
Secrétaire : Madame M. ZYGMUNT  
Membres MM. JACOB, RIBAUT, LAFOURCADE, POINSOT, BAILLEAU.

Les 37 foyers en résidence principale depuis au moins un an sont copropriétaires de ce patrimoine représentant 9 Ha 1/2 plantés de peupliers et de pommiers à cidre.

La pâture du bord de l'Eure est à la disposition de ceux qui ont encore des bêtes à faire paître, moyennant une majoration de leur part d'impôt foncier, de cette propriété collective.

Les ressources du hameau sont pour l'instant dues à la vente de peupliers dont les prix ne sont plus rémunérateurs, ce qui posera très prochainement des problèmes budgétaires à la collectivité.

L'impôt foncier est réparti pour :

- 50 % sur la caisse du hameau
- 25 % pour les usagers de la pâture
- les 25 % restant étant divisés entre 37 foyers.

L'entretien de ce patrimoine est réalisé par la collectivité, au cours de journées de Corvées volontaires, ayant lieu un samedi tous les 15 jours durant les mois d'hiver. "La rémunération" de ces bénévoles est faite par la récupération du bois d'élagage et de débroussaillage, pour les présents.

J. ALMERAS

## HISTOIRE DES 3 VILLAGES

### GROGNEUL

L'origine de ce village est difficile à déterminer. Un hameau nommé Grogneillum est signalé sur un document de 1334 concernant la paroisse de Saint-Piat. Un titre datant de 1598 cite la seigneurie de Grougeaux. Il est permis de supposer que c'est devenu le lieu où l'on grogne ! Cette hypothèse paraît se confirmer à la lecture d'un mémoire de justice datant de 1790 :

"Originellement, la Seigneurie de Grogneul était un fief relevant de celui de Maintenon, le fief servant a été réuni au fief dominant. Avant cette date, un seigneur<sup>(1)</sup> de grogneul fit aux habitants du hameau, une concession de marais, larris, places et placeaux, à la charge par eux de payer : outre les redevances dont ils étaient grevés, un denier de cens par chaque habitation, et de lui donner le palleron des porcs ou truies qui seraient tués dans chaque maison".

Ce qui laisse supposer que les élevages de porcs étaient nombreux dans le hameau, et que leurs grognements

devaient se répercuter dans la vallée et importuner quelquefois les habitants.

L'histoire du village de Grogneul est liée à celle de la seigneurie : un château fort, doté d'une chapelle dédiée à Saint Jean et entourée de douves profondes, dominait la vallée vers 1240.

La Renaissance marque ce domaine que la famille de Ligny propriétaire, s'évertue à rendre plus agréable et moins sévère.

Marie de Ligny, dernière héritière, l'apporte en dot à Antoine Egon de Furstemberg en 1675. Le 13 juillet 1687, le Roi Louis XIV achète, la seigneurie de Grogneul pour François d'Aubigné pour la dédommager du préjudice que lui porte les troupes stationnées à Maintenon et dans la région pour la construction de l'aqueduc.

"Cette propriété doit être justifiée par le contrat d'acquisition fait par le fondé de pouvoir du Roi Louis 14 de la terre de Grogneul et dépendances pour Madame de Maintenon"<sup>(2)</sup>.

Celle-ci a fait lever le plan de la seigneurie du 1<sup>er</sup> avril 1693 au 10 juin 1694.

Saint Simon, le célèbre chroniqueur du grand siècle affirme que la cour est venue en visite à ce nouveau domaine. A la même époque, Louis XIV est venu effectivement à Maintenon accompagné de Racine.

Vers 1750, un incendie détruit le château, après la mort de celle qui fut la dernière compagne du Roi Soleil. La famille de Noailles héritière du domaine vend les ruines vers 1765 à un drapier chartrain : Monsieur Dubois-Duperray, à condition de ne pas reconstruire sur ces ruines. Le nouveau propriétaire fit donc édifier une maison bourgeoise en avant des douves de 1768 à 1770.

Cette belle demeure restera la résidence de la famille Dubois-Duperray jusqu'en 1898.

Pendant la période révolutionnaire Dubois (sans Duperray !!) commandant de la Garde Nationale devint l'homme de confiance des habitants de Grogneul et obtint le 8 août 1790, de Monsieur Richer, représentant le Maréchal de Noailles, la reconnaissance entière de la communauté amputée depuis 1745.

Après avoir acquis le parc au titre des biens nationaux le 18 thermidor AN III pour 457,400 livres, le Sieur Dubois-Duperray contesta à son tour, les droits de propriété des habitants en 1813 et affirma que la déclaration du 8 août 1790, signée par Maître Jacques Robillard, Notaire à Maintenon, n'avait été obtenue que sous la menace des habitants "dans des temps révolutionnaires".

En 1820, c'est le conseil municipal de St Piat, qui donne des inquiétudes aux habitants de Grogneul. Ils écrivent donc au Préfet d'Eure et Loir pour affirmer :

"Les seuls habitants du hameau de Grogneul sont propriétaires et pos-

sesseurs de leurs terrains communaux. Que ces propriétés et possessions (sic) leur sont exclusives et que nul autre, s'il n'est du hameau, ne peut rien y prétendre."

Il est à remarquer que la communauté de Grogneul a été remise en cause, à chaque changement de régime de gouvernement à la tête de la France.

En 1898, la famille Ribot loue la propriété et finalement l'achète en 1904. Elle la revend en 1956 aux propriétaires actuels. Ceux-ci s'efforcent de restaurer dans son état de la fin du 18<sup>e</sup> siècle, cette belle gentilhommière mal entretenue pendant de nombreuses années et marquée par le talon de la botte de la Wehrmacht pendant l'occupation.

De nos trois villages, Grogneul est certainement celui qui est le plus marqué par l'histoire et qui essaie de conserver une certaine fidélité à ses biens, us et coutumes que ses habitants détiennent depuis des "temps immémoriaux".

(1) "La dice Dame Avouante" de la concession, citée plus loin dans ce mémoire de 1790, ne peut être que Madame de Maintenon qui avait fait ce don aux habitants de Grogneul pour les remercier de leur gentillesse. Elle se sentait dédaignée des habitants de Saint Piat dont les enfants trouvaient un malin plaisir à lancer des pierres contre son carrosse.

(2) Référence : Mémoire de justice n° 366 de 1813. Il l'a payé plus cher que le Château de Maintenon acquis en 1674, pour 240.000 francs.

à suivre -

B. SANTERRE

### ORIGINE DE LA MARE A SERGENT

En 1720 un nommé François Sergent habitant à Grogneul est un des plaignants qui intervient pour défendre les intérêts du hameau contre la famille de Noailles et leurs fermiers. On peut supposer que François Sergent ait creusé une mare pour abreuver ses animaux.

Sergent signifiait en général tout homme employé dans le service soit domestique, soit militaire. Les gentilhommes qui n'étaient pas chevaliers et qui servaient à cheval dans les armées, ou de leur plein gré, ou parce qu'ils possédaient des fiefs appelés sergenteries. Les fantassins qui étaient obligés de fournir les gentilhommes fiefés ou les communes, les valets d'un grand seigneur, ses officiers principaux ou écuyers : tout cela s'appelait SERGENT, ou SERVANT, en latin SERVIENS.

Ils étaient destinés à monter à l'assaut. Les valets de nos cartes à jouer sont en vérité des sergents d'armes, tandis que les sergents à Verges étaient nos anciens commissaires-priseurs.

Il y a 100 ans, à Saint Piat, en 1884,

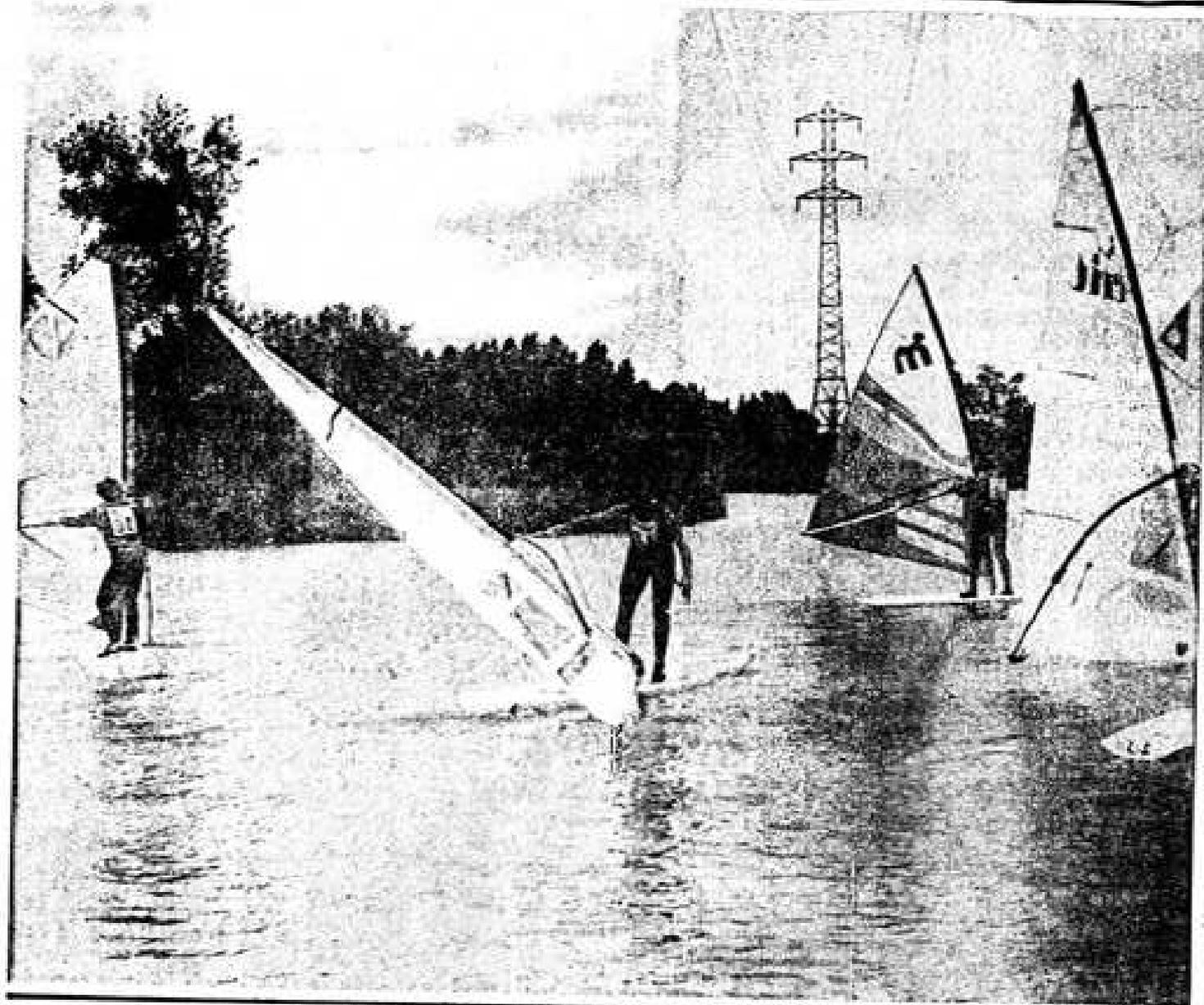
723 habitants

Maire : M. BOBET

Adjoint : M. RIBAUT

Instituteurs : M. AULARD et Melle CHANTOISEAU

Curé : M. CHARTIER



### ORIGINE DES RUES

#### Allée des Gâtines

Ce chemin rustique, conduit du centre du bourg au cimetière, en longeant la pente ensoleillée du coteau boisé.

Il permet notamment d'accéder à quelques caves creusées dans le flanc de ce coteau, pour y conserver le vin que récoltaient autrefois les vigneron du village.

La gâtine était un lieu inculte et dévasté. A cette définition de ce nom de lieu très utilisé dans l'Orléanais, Ronsard le célèbre poète tourangeau du 16<sup>e</sup> siècle, a préféré le synonyme de bois.

"Couché sous les ombrages verts  
Gâtine, je te chante"

Les deux définitions peuvent se concilier : la gâtine devait être une terre forestière, mais à taillis clairsemés, avec des clairières sauvages et accidentées.

B. SANTERRE

### AU FIL DE L'EURE

#### La Pêche à Changé

Amis pêcheurs, nous vous informons que les nouvelles cartes sont à votre disposition (bar, tabac Saulnier à Saint-Piat).

Nous vous rappelons qu'en juillet 1983, aux Etangs de Changé, une carpe de 22 livres a été capturée par MM. Thierry et Hallot de Bailleau.

### TARIFS

#### Habitants de la commune

journée : F. 15,-

mois : F. 30,-

année : F. 150,-

#### Habitants hors commune

journée : F. 30,-

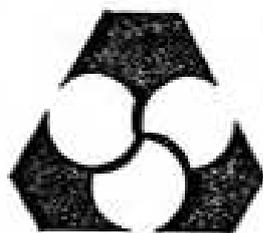
mois : F. 100,-

année : F. 300,-

#### Couverture :

Auteur "Morgan Simonet" lauréat du concours de dessins réalisés à l'Ecole. Ont également été primés parmi 41 participants, Ludovic Leroux, Dominique Lacroix, Gladys Hibon qui recevront un abonnement gratuit à Ami-Coop.

# Crédit Mutuel



«Les Uns Les Autres»  
25, rue Collin d'Harleville  
28130 MAINTENON  
Tél. : (37) 23.03.05